



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 23
Nombre de présents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE SIX OCTOBRE A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 2 octobre 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de *Monsieur Jean-Philippe LEBAILLIF, 1^{er} Adjoint au Maire*, le Maire étant empêché, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Alexis CHAMEREAU, Rita TELLOTTE, Fulvio LUZI, Nadine FRANCON, *Adjoints au Maire*
Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Philippe BENY, Laurent LENAIN, Gilles QUÉMARD, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Sophie GAIME, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JURDIEU,
Conseillers Municipaux

Pouvoirs : M. Philippe KELLNER, Maire (*pouvoir à Mr LEBAILLIF*)

Absent excusé : Bruno BIANCHI

Absentes : Vanessa MIERMON - Graziella ÉBELY

Secrétaire de séance : Laurence DURA

Formant la majorité des membres en exercice.

AFFAIRES GÉNÉRALES

2025-54 Rapport 2024 de la concession de distribution de gaz naturel

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2224-5, il est présenté au Conseil Municipal le rapport 2024 de la concession de distribution de gaz naturel.

En application des dispositions de l'article L.1411-13 du C.G.C.T. ce rapport a été mis à la disposition du public en mairie et La synthèse transmise à chaque Conseiller Municipal.

Les ouvrages concédés sont ceux de la distribution et non pas ceux de production ou de stockage du gaz

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2024 de la concession de gaz naturel par GRDF.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 8 Octobre 2025

Le Maire,

Philippe KELLNER

